

# LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE D2

<b>Composition</b>	32 équipes Hommes et 32 équipes Femmes.
<b>Répartition géographique</b>	4 groupes de <b>8 équipes Hommes</b> regroupées géographiquement. 4 groupes de <b>8 équipes Femmes</b> regroupées géographiquement. <i>Les groupes sont constitués par la FFTA</i>
<b>Compétitions</b>	<b>3 compétitions obligatoires</b> dans chaque groupe : 3 manches de D2. <b>1 compétition nationale</b> : finale du Championnat de France de D2.
<b>Résultats</b>	Le club dont l'équipe est classée 1 <sup>ère</sup> de la finale du Championnat de France de D2 est déclaré Champion de France de D2. Les clubs dont l'équipe est classée 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> montent en D1 la saison suivante. Les clubs dont l'équipe est classée 7 <sup>ème</sup> et 8 <sup>ème</sup> dans leur groupe descendent en DR la saison suivante.

Les groupes sont constitués par la FFTA en tenant compte de l'implantation géographique des équipes.

Parmi les 8 équipes de chaque groupe, au moins trois clubs devront se porter volontaires et seront désignés par la FFTA pour organiser une compétition appelée "Manche de D2".

Ces compétitions ont lieu pendant la saison extérieure qui est définies tous les ans par le calendrier fédéral : les dates de ces compétitions sont fixées par la FFTA et espacées de 2 semaines minimum. Il est souhaitable que ces compétitions se déroulent aux mêmes dates dans les 4 groupes.

Lorsqu'un club s'engage en D2, il accepte :

- ✓ son affectation dans son groupe de D2 ;
- ✓ de participer aux 3 manches de son groupe et à la Finale du Championnat de France de D2 en cas de qualification.

Les manches de D2 sont des compétitions de Tir à l'Arc Extérieur 2x36 flèches à 70 m : épreuve de qualification (2x36 flèches à 70 m) suivie de duels par équipes.

Les duels par équipes sont réservés aux clubs de D2.

Les organisateurs peuvent, s'ils le souhaitent, ouvrir leur compétition de D2 à des archers individuels, mais uniquement pour l'épreuve de qualification Tir à l'Arc Extérieur 2x36 flèches à 70 m.

Des duels individuels (phase éliminatoire et finale) peuvent aussi être organisés, mais après la fin du tir par équipes (en soirée ou le lendemain).

Les 4 premières équipes de chaque groupe (16 équipes) sont qualifiées pour la Finale du Championnat de France de D2.

## • Procédure d'inscription des équipes à la Finale du Championnat de France de D2

La composition de l'équipe, transmise à la FFTA lors de l'inscription, peut être modifiée avant le jour du championnat (dépôt de la composition de l'équipe au greffe). Les archers composant l'équipe doivent apparaître au classement national "Tir à l'Arc Extérieur" Scratch Classique à la date limite d'inscription des équipes à ce championnat ou au 31 août de la saison sportive si le championnat se déroule ultérieurement à cette date.

Si le club a transmis à la FFTA une composition d'équipe ne comprenant que 3 archers, il ne sera pas possible d'aligner 4 archers le jour du championnat.

En cas de litige, le délégué technique fédéral valide les procédures d'inscriptions au greffe, le jour du championnat.

Il peut faire appel au Président de la Commission des Arbitres et au jury d'appel.

- **Déroulement de la saison de D2 (3 manches)**

Les 3 manches de D2 permettent la rencontre de toutes les équipes entre elles deux fois dans la saison, soit 14 matchs par équipe répartis en 5 matchs par manche sur les deux premières manches et 4 matchs sur la dernière manche.

L'ordre des matchs se réalise de la façon suivante :

	1	2	3	4	5	6	7	8
1		7	6	5	4	3	2	1
2	14		5	6	3	2	1	4
3	13	12		7	2	1	4	3
4	12	13	14		1	4	3	2
5	11	10	9	8		7	5	6
6	10	9	8	11	14		6	5
7	9	8	11	10	12	13		7
8	8	11	10	9	13	12	14	

1ère journée

2ème journée

3ème journée

Dans chaque groupe, homme et femme, le numéro 1 du tableau est attribué à l'équipe ayant obtenu le meilleur classement au Classement National par équipe de club de l'année précédente, le numéro 2 à la deuxième équipe au classement et ainsi de suite jusqu'au numéro 8.

Lors de chaque manche, une phase de qualification sur un 2x36 flèches à 70 m est réalisée. Le classement des équipes permet d'attribuer une bonification en fonction de la place obtenue lors de cette phase, selon le principe suivant :

- 3 points attribués à la 1ère équipe
- 2 points attribués à l'équipe classées de la 2ème place
- 1 point attribué aux équipes classées de la 3ème à la 4ème place
- 0 point attribué aux équipes classées de la 5ème à la 8ème place

Lors des matchs entre équipes :

- Match gagné : 2 points
- Match perdu : 0 point

Le classement est effectué en cumulant les points obtenus sur l'ensemble des 14 matchs et les points de bonus obtenus lors des phases de qualification de chaque manche.

Si un groupe était incomplet (moins de 8 équipes dans le groupe), chaque équipe disputant un match à vide se verra attribuer le gain du match sur le score de 6 à 0.

#### En cas d'égalité

- De score à la fin d'un match : on procède à un tir de barrage selon le règlement international. A l'issue du barrage, l'équipe vainqueur du match marque un point de set supplémentaire (le score final du match est [5-4]).
- De points après les 14 matchs des 3 manches de D2, le départage se fait ainsi jusqu'à la suppression de l'égalité :
  - Le total du nombre de points de sets acquis par l'équipe
  - Le meilleur total des scores de qualification des 3 manches
  - Le vainqueur du match ayant opposé les deux équipes encore à égalité. Les équipes se rencontrant deux fois dans la saison, si chacune des équipes, encore à égalité, a gagné un match, le cumul des scores réalisés sur ces deux matchs servira à départager les équipes. Si l'égalité persiste, un tirage au sort sera effectué.

Les équipes classées de la 1ère à la 4ème place de leur groupe sont qualifiées pour participer à la Finale du Championnat de France de D2. Les équipes classées 5ème et 6ème se maintiennent en D2.

Les équipes 7ème et 8ème de leur groupe sont reléguées en DR pour la saison suivante.

Exemple de simulation du classement final d'un groupe de D2 après les 3 manches de D2 :

Cl.	Club	Points	Score	Points Matches **	Scores ***	Cumul Qualifications ****	Manche 1			Manche 2			Manche 3		
							Q.1	Place Q.1*	Bonus1*	Q.2	Place Q2*	Bonus2*	Q.3	Place Q3*	Bonus3*
1	EQUIPE A	29	68	22	68	5598	1863	1	3	1874	1	3	1861	3	1
2	EQUIPE D	22	60	18	60	5582	1861	2	2	1873	2	2	1848	5	0
3	EQUIPE E	21	60	18	60	5566	1845	4	1	1868	3	1	1853	4	1
4	EQUIPE C	17	53	14	53	5559	1826	5	0	1848	5	0	1885	1	3
5	EQUIPE F	16	46	14	46	5462	1761	7	0	1834	6	0	1867	2	2
6	EQUIPE B	14	50	12	50	5556	1853	3	1	1855	4	1	1848	6	0
7	EQUIPE H	8	32	8	32	5387	1723	8	0	1830	7	0	1834	8	0
8	EQUIPE G	6	35	6	35	5481	1824	6	0	1817	8	0	1840	7	0

\*Bonus qualification sur chaque manche : 3 points au 1er, 2 points du 2ème, 1 point du 3ème au 4ème

\*\*2 points par victoire - 0 point par défaite

\*\*\*Cumul des scores réalisés sur les matchs

\*\*\*\* Cumul des scores des qualifications

## La Finale du Championnat de France de D2 *Identique pour les hommes et les femmes*

### Période

Entre juillet et septembre, à l'issue des manches de D2.

Cette finale est couplée avec celle de DR : même week-end, même lieu.

**Nombre d'équipes** : 16 (les 4 premières de chaque groupe de D2).

### Déroulement :

A l'issue de la phase de qualification 2x36 flèches à 70 m, les équipes sont classées de la 1<sup>ère</sup> à la 16<sup>ème</sup> place.

On constitue un tableau à élimination directe à partir des 8<sup>ème</sup> de finale puis on applique le principe de la montante / descendante.

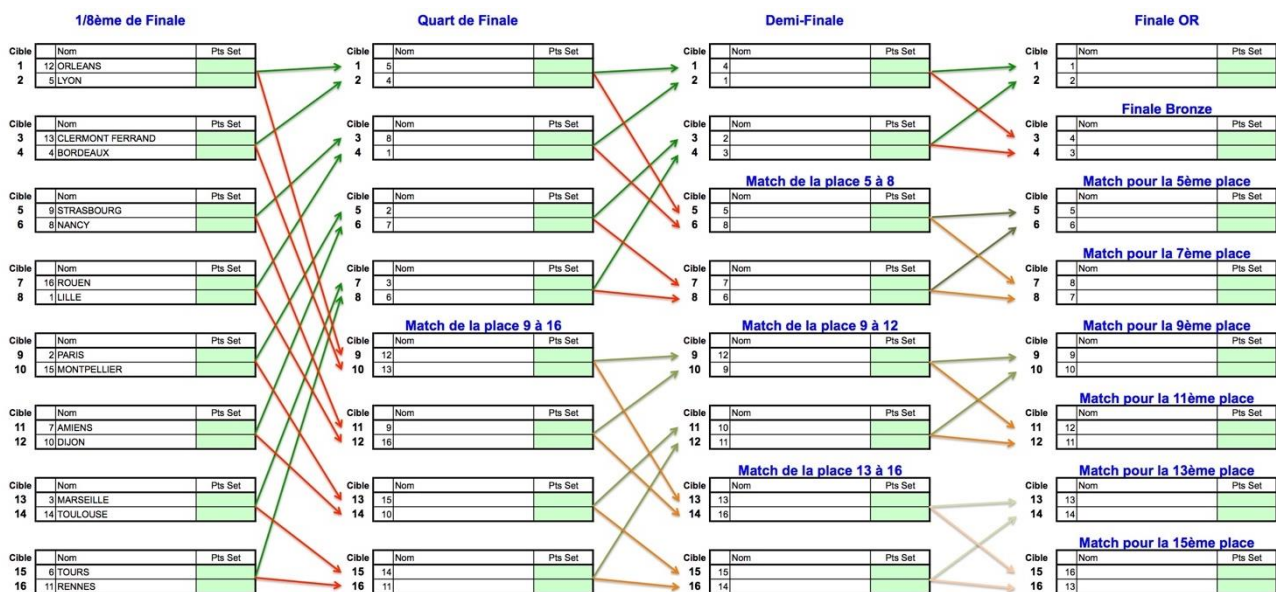
Les équipes gagnantes des 8<sup>ème</sup> de finale sont qualifiées en 1/4 de finale.

Les équipes perdantes se retrouvent dans un tableau de repêchage pour la 9<sup>ème</sup> place.

A l'issue du 2<sup>ème</sup> match, on applique le même principe de montante / descendante jusqu'à arriver au 4<sup>ème</sup> et dernier match qui détermine le classement final des équipes sur la Finale du Championnat de France de D2 (de la 1<sup>ère</sup> à la 16<sup>ème</sup> place), selon le tableau suivant :

Tableau de suivi de la finale du Championnat de France de D2 :

Classement qualifications	Score
1 LILLE	1870
2 PARIS	1860
3 MARSEILLE	1850
4 BORDEAUX	1840
5 LYON	1830
6 TOURS	1820
7 AMIENS	1810
8 NANCY	1800
9 STRASBOURG	1790
10 DIJON	1780
11 RENNES	1770
12 ORLEANS	1760
13 CLERMONT FERRAND	1750
14 TOULOUSE	1740
15 MONTPELLIER	1730
16 ROUEN	1720



**Classement final des équipes**

A l'issue de tous les matchs, les équipes sont classées de la 1<sup>ère</sup> à la 16<sup>ème</sup> place.

**Le club dont l'équipe est classée 1<sup>ère</sup> de la finale est déclaré CHAMPION DE FRANCE DE D2**

Les équipes classées 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> accèdent au Championnat de France D1 Arc Classique la saison suivante.